

Petit permis de construire

Vu la demande de permis de construire du _____, présentée et traitée selon les prescriptions du décret du 10 février 1970 concernant la procédure d'octroi du permis de construire (avec modifications du 11 septembre 1984) en vertu des lois, décrets, ordonnances et règlements communaux en vigueur, l'autorité communale de la police des constructions délivre par les présentes à

Monsieur Gérard RICHARD

sous réserve des droits des tiers ainsi qu'aux conditions et charges ci-après, le **petit permis de construire** en faveur du projet suivant:

Emplacement/rue	Zone	Parcelle No	Bâtiment No
La Chaux	H2	2424	9

Description de la construction — Décision concernant les dérogations — Conditions et charges — Permis spéciaux à présenter avant le début des travaux — Décision relative aux oppositions (développement sur feuille jointe)

Construction d'un réduit à outils en annexe de la façade Est du bâtiment No 9 en zone de construction H2
Construction préfabriquée.

Dimensions: longueur 5,20m, larg. 5,50m, haut. 2,20m.

Toiture: eternit ondulée

Accord écrit des voisins des parcelles No 2226 & 2168
pour distance insuffisante.

Le revêtement des façades devra être de même couleur jaune que les façades du bâtiment principal.

Obligation d'assurer des constructions nouvelles

Les projets de construction dont le devis dépasse 20000 francs doivent être assurés par le maître de l'ouvrage, dès le début des travaux, auprès de l'Assurance immobilière du canton de Berne. L'assurance est facultative pour les projets dont le devis n'atteint pas le montant indiqué ci-dessus. Les formules de demande peuvent être obtenues auprès de la commune ou de l'Assurance immobilière du canton de Berne, Viktoriaplatz 25, 3000 Berne 25 (tél. 031 42 42 42).

Emoluments **Fr. 70.--**

Frais =====

Payé
1^e 03. 03. 1993

Il ne devra être fait usage du présent permis de construire qu'au moment où il sera entré en force (cf. avis de droit au verso).

Lieu et date

Lamboing, le 17.02.1993

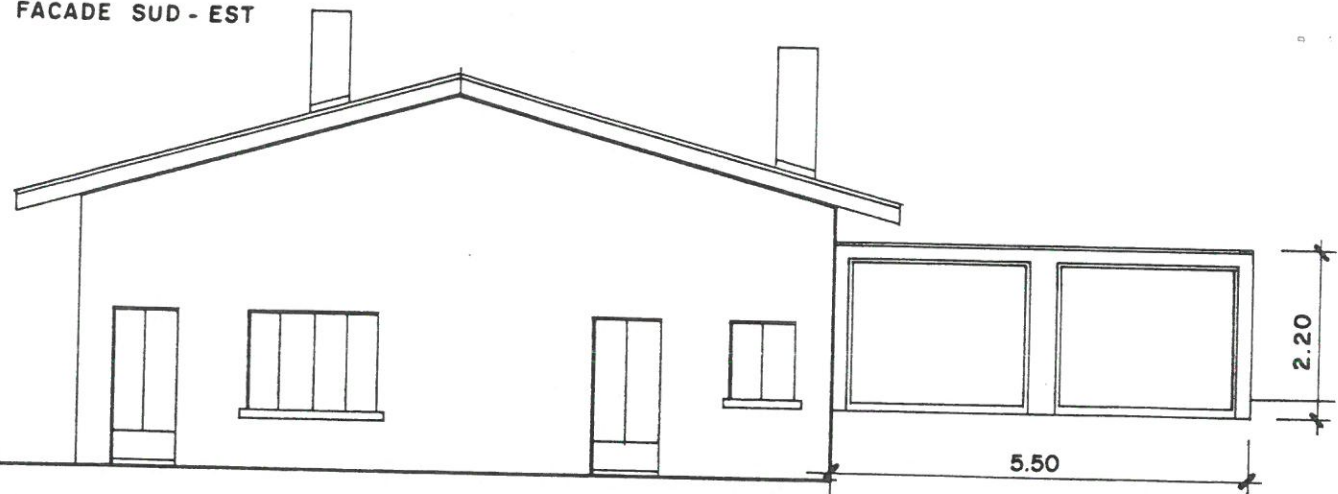
Copie à:

**Au nom de l'autorité communale
de la police des constructions,**

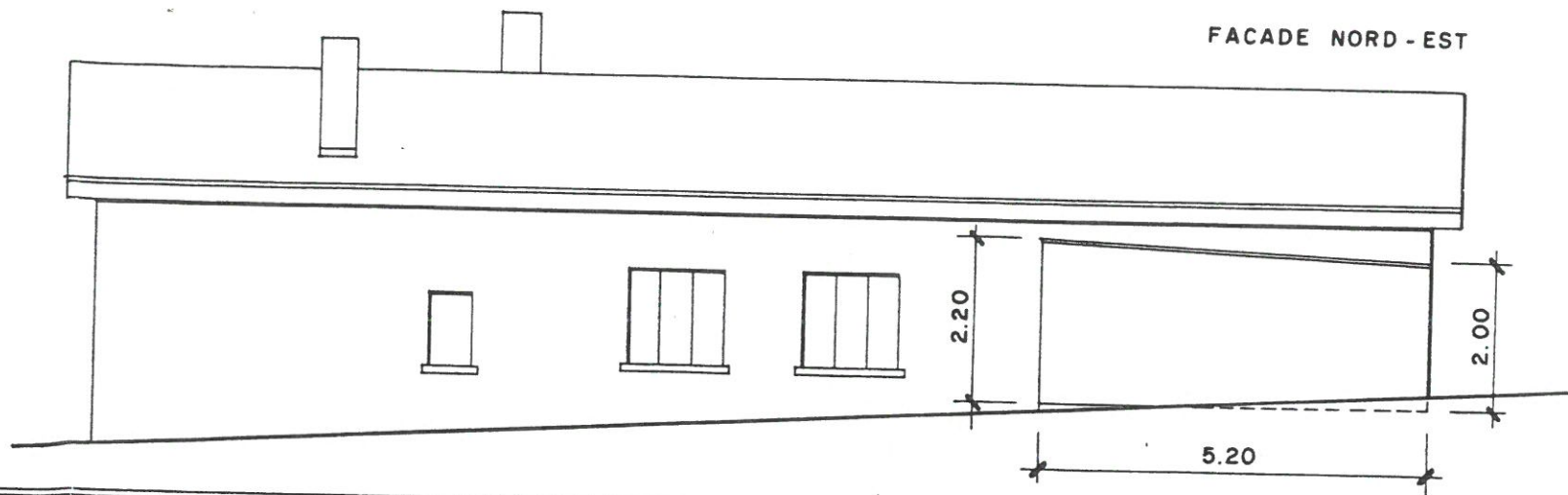
le président: _____ le secrétaire: _____


[Signature]

FACADE SUD - EST

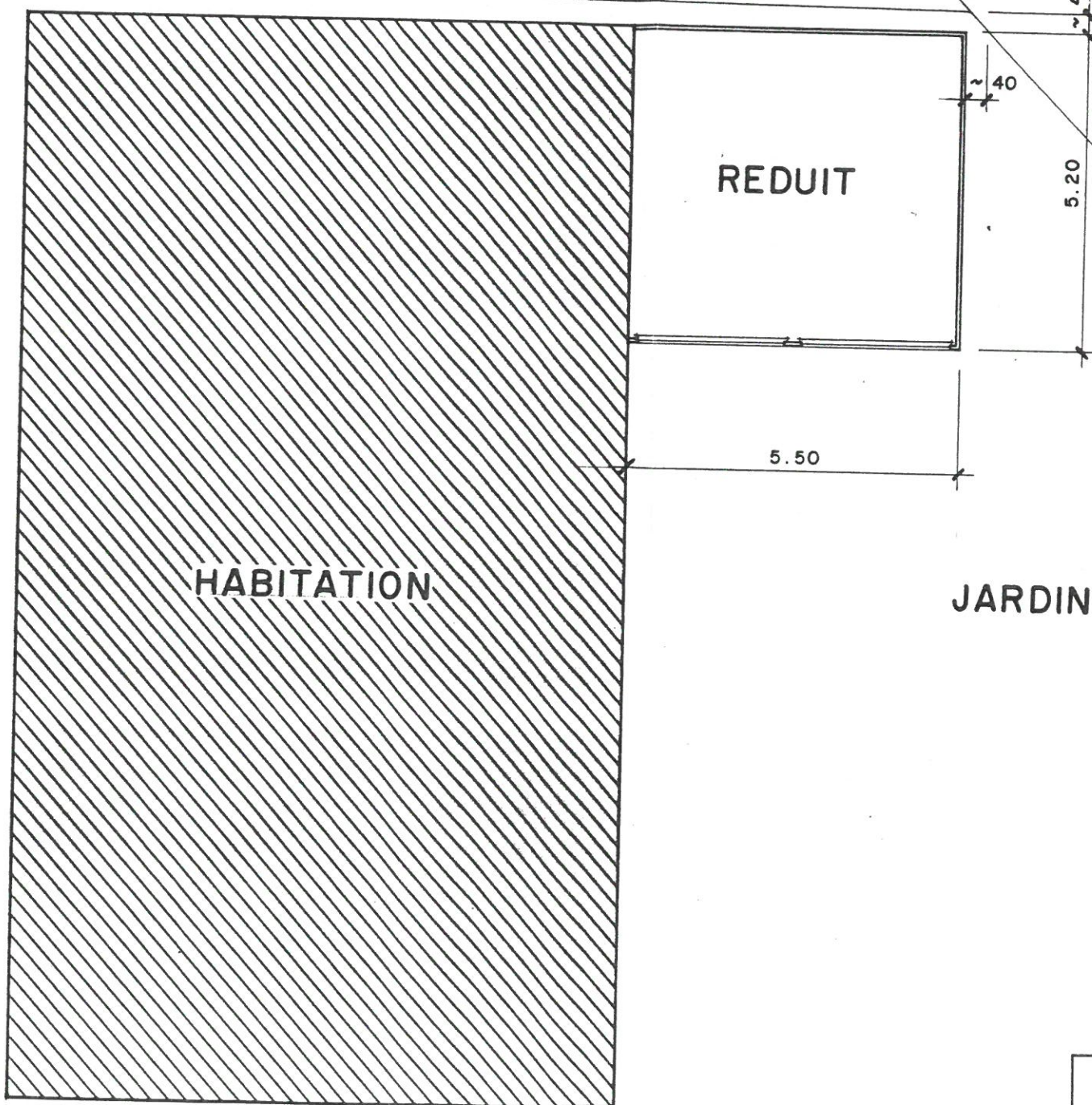


FACADE NORD - EST



2168 / Richard Pierre - André

2424 / Richard Gérard



*Bourquin Simone
Richard P-A*



[Signature]

2226 / BOURQUIN Jules
2424 / RICHARD Gérard

JARDIN

SITUATION

RICHARD GERARD , sur La Chaux , 2516 LAMBOING
 Demande de permis pour le montage d'un réduit pour
 outils de jardin (préfabriqué , sans fondation)
 PLAN DE SITUATION ET FACADES - 1 : 100

[Signature]

2031.02 / LA CHAUX